RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : MARCHE D'AMELIORATION DES PERFORMANCES SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE CHAUFFAGE DE L'EGLISE NOTRE DAME

DÉCISION N° DM-24-371

EN DATE DU 07 NOVEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

CONSIDERANT le projet de la ville de Vincennes de remplacer, compte tenu de leurs vétustés, les robinets et tés de réglages, de procéder au désembouage intégral du réseau de chauffage et à la mise en place d'un filtre magnétique (Pot à Boue)

CONSIDÉRANT les devis des sociétés Idex, HNT Energy et Senecodan pour l'amélioration des performances énergétiques sur le réseau chauffage de l'Eglise. L'offre de la société Senecodan étant la plus avantageuse.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Senecodan sis 14/26 rue des Sablons, 95360 Montmagny, représentée par Monsieur PREIRA Davy, Directeur de la société, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 20826 € HT (24991.2 € TTC).

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des grands travaux, de l'habitat et des travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241107-Imc1H12534H1-AR
Date de réception en Préfecture : 07/11/2024
Date de Publication : 07/11/2024